

n°40

Juillet 2024

L'écho

Bulletin d'informations de la commune de Lagardelle-sur-Lèze



Le cœur de ville
poursuit sa transformation

SOMMAIRE



Mairie

3 rue du Château du Vignaou
31870 LAGARDELLE-SUR-LÈZE
Téléphone : 05 62 11 59 80
accueil.lagardelle@orange.fr



Horaires

Du lundi au jeudi :
8h30 -12h00 & 13h30 -17h30
Le vendredi :
8h30-12h00 & 13h30-16h30
Le samedi :
9h00 -12h00

Astreinte urgence weekend

06 66 72 66 95

« L'Echo de Lagardelle » est édité par
la mairie de Lagardelle-sur-Lèze .

- **Directeur de la publication :**

Floréal MUNOZ

- **Responsable éditorial :**

Jean-Claude GIRAUD

- **Rédaction, iconographie, mise en
page :** service communication.

Mairie de Lagardelle-sur-Lèze

3 rue du Château du Vignaou

31870 - Lagardelle-sur-Lèze

05 62 11 59 80

www.lagardellesurleze.fr

Rejoignez-nous sur 

Crédits photos :

mairie de Lagardelle-sur-Lèze

P.12 : Freepik

Dépôt légal : juillet 2024

ISSN : 2823-5770

Tirage : 1500 exemplaires

Impression :



P. 3 ----- ÉDITORIAL

P. 4 ----- TRAVAUX

P. 5 ----- URBANISME

P. 6 ----- CENTRE BOURG

P. 7 ----- LA GRANGE

P. 8-9 ----- VIE ASSOCIATIVE

P. 10 ----- JEUNESSE

P. 11 ----- NOTEZ-LE / ÉTAT-CIVIL

P. 12 ----- LAGARDELLE EN FÊTE

Rappels

► Fermetures d'été

- Mairie : les samedis matins du 20 juillet au 17 août inclus ;
- Médiathèque : du 6 au 17 août inclus ;
- Café culturel : du 6 au 17 août inclus ;
- Centre de loisirs : du 5 au 25 août inclus ;
- Crèche « Les petits canailous » : du 29 juillet au 23 août inclus.

► Opération « Tranquillité vacances »

Pour plus de tranquillité lorsque vous partez en vacances, la police municipale de Lagardelle-sur-Lèze vous propose de venir régulièrement surveiller votre habitation durant votre absence. Pour cela, rien de plus simple : prenez rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie avant votre départ ! Renseignements au 05 62 11 59 80.

Vous pouvez également télécharger la fiche de renseignement sur le site de la mairie : <https://www.lagardellesurleze.fr/soyons-vigilants/>

► CCAS : Bourse au permis de conduire

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous avez déjà réussi l'examen du code ? Le CCAS peut vous aider à passer le permis de conduire et vous attribuer une bourse. Retirez un dossier de demande et prenez rendez-vous au secrétariat de la mairie. Retrouvez toutes les prestations du CCAS sur le site de la mairie : <https://www.lagardellesurleze.fr/le-ccas/>

ÉDITORIAL



Lagardelloises, lagardellois,

Au moment où nous préparons le journal communal, nous ne connaissons pas les résultats des élections législatives.

En décidant la dissolution de l'Assemblée nationale, le Président de la République a fait rentrer le pays dans une période trouble, critique et incertaine. Dans ce moment historique, souhaitons que la sagesse et la raison l'emportent.

Le 18 mai, vous étiez nombreux à la journée portes ouvertes destinée à la découverte du nouveau bâtiment La Grange, dans lequel est installé le Café culturel et la nouvelle salle des cérémonies. Vous pouvez vous y rendre, passer un moment sur la terrasse, voir un spectacle et écouter nos artistes locaux en toute convivialité.

Dans les pages suivantes, vous découvrirez les nombreuses animations qui se déroulent à Lagardelle, merci aux associations pour leur dynamisme et leur implication dans la vie du village.

Vous y découvrirez aussi les initiatives et les réalisations engagées par la commune.

Inlassablement, avec optimisme et détermination, nous poursuivons les projets pour améliorer la qualité de vie à Lagardelle et le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite un bel été.

Floréal Muñoz

Maire de Lagardelle-sur-Lèze

TRAVAUX

Le château du roi Thorn



Un nouveau château à Lagardelle, mais cette fois, imaginé par les enfants du centre de loisirs !

À l'initiative des élus, l'histoire commence en 2022, lorsque l'équipe pédagogique lance l'idée d'un concours de dessins auprès des enfants, pour la création d'un jeu en bois au city stade.

Très vite, ce travail va stimuler la créativité et l'imagination des

enfants, qui produisent une série de dessins hétéroclites, pour aboutir à un projet de château en bois. Dès lors, le projet va prendre forme : tours médiévales, pont de singe, toile d'araignée, balançoires, mur d'escalade, toboggan, animaux, etc. Le château du roi Thorn est né.

Il ne restait plus qu'à lancer la construction qui sera confiée à l'atelier de David Steinfeld, spécialisé dans la création d'aires de jeux pour enfants. L'exercice consiste à traduire les idées des enfants en une construction exclusivement en bois massif. Soyez curieux, allez voir cette magnifique et unique réalisation.

Médiathèque



Après 2 mois de travaux, le service de la médiathèque a réintégré ses murs. Le château du Vignaou bénéficie d'une nouvelle isolation sous toiture pour un bâtiment moins énergivore. Ces travaux ont permis de revoir l'isolation phonique, l'éclairage et l'amélioration du chauffage. Certains éléments du mobilier ont dû être repensés, afin de ne pas perdre de rayonnages. Les usagers devraient y gagner en confort et l'éclairage directionnel permettra une meilleure mise en valeur des collections et des expositions, dans un espace plus aéré.

Rénovation intérieure de l'église

La commune a engagé une étude de constatation sur l'état des peintures murales de l'église Notre Dame de l'Assomption.

Une société spécialisée est intervenue afin d'établir un diagnostic sur l'état sanitaire des décors de la Nef, du Chœur et des 4 chapelles.

Ces analyses, faites en collaboration avec des laboratoires des Monuments Historiques, et l'élaboration du protocole de conservation et de restauration des décors, ont permis le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation de ces travaux de restauration.



URBANISME

PLU : nouvelle révision

Dans sa séance du 27 mai dernier, le conseil municipal a décidé de prescrire une nouvelle révision du Plan Local d'Urbanisme. Cette nouvelle révision fait suite à la décision du Tribunal administratif de Toulouse, d'annuler la délibération du 20 février 2021 approuvant la 2^{ème} révision du PLU.



Au regard des nouveaux objectifs fixés par la loi du 22 août 2021, dite Climat et Résilience, qui doivent obligatoirement être intégrés dans les documents d'urbanisme avant 2030, et à la nécessité de se mettre en conformité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours de révision, la commune a décidé de ne pas contester cette annulation et a préféré relancer cette nouvelle 2^{ème} révision du PLU.

La première étape de ce long travail, consiste à actualiser le dernier diagnostic territorial, afin de dresser un état des lieux du territoire communal. Il a vocation à identifier les forces et les faiblesses du territoire, ainsi que les enjeux à prendre en compte dans l'élaboration du PLU. Le diagnostic porte sur plusieurs domaines tels que l'urbanisme, l'environnement, l'économie, la démographie, etc.

Ces travaux permettront ensuite la rédaction d'un rapport de présentation, qui déclinera les choix présentés dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble du territoire communal.

La révision prévoit des phases de concertations avec les partenaires publics associés, l'information et la consultation du public, la tenue de deux réunions publiques, avant l'arrêt du projet par le conseil municipal. La révision s'achèvera alors par une enquête publique, pour laquelle sera désigné un commissaire enquêteur, qui assurera des permanences en mairie et auprès duquel les administrés pourront faire part de leurs observations, avant que l'assemblée municipale adopte finalement cette nouvelle révision par une dernière délibération.

Dès maintenant, un registre est ouvert au secrétariat de la mairie, vous pouvez y inscrire vos questions, vos remarques, vos demandes. Un graphique présente les différentes étapes de cette procédure de révision sur le site internet de la commune : <https://www.lagardellesurleze.fr/plan-local-durbanisme/>

Pour mieux comprendre

Le SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

C'est un document de planification à long terme (environ 20 ans) créé par la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU). Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence, notamment pour l'organisation de l'espace et de l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, l'environnement, la biodiversité, l'énergie, le climat, etc.

Le SCoT est piloté par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du sud toulousain. Le PLU d'une commune doit être obligatoirement en compatibilité avec les orientations du SCoT.

Le ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Il s'agit d'un principe posé par la loi « Climat et résilience », qui porte sur la lutte contre le dérèglement climatique. Le ZAN est né de la volonté de lutter contre les effets néfastes de l'extension urbaine et de l'artificialisation des sols sur le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. Les deux principaux objectifs de cette réglementation sont : une diminution de 50% du rythme de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour 2021-2031, et l'absence de consommation d'espaces supplémentaires à l'horizon 2050.

CENTRE BOURG

Les futurs aménagements du centre bourg

Après la réalisation de l'Espace associatif 1901, la construction de La Grange et l'aménagement d'une portion de la voie douce, le cœur de ville poursuit sa transformation.



Une nouvelle phase de travaux est prévue avant la fin de l'année, avec la démolition des trois maisons situées place de Verdun. Ce nouvel espace sera transformé en aire de stationnement, afin de libérer l'autre côté de la place, qui sera largement végétalisé. Dès l'automne, commencera une campagne de plantations aux abords de la Grange. Arbres, haies, fleurs vont prendre place pour plus de nature en ville. La voie douce pour les piétons et les vélos sera prolongée pour traverser toute la place.

D'hier à aujourd'hui !



Si vous empruntez le passage piétonnier qui a été réalisé place de la vierge, vous avez sûrement aperçu un pupitre nouvellement installé. Il présente une photographie de la place de l'église (nom que portait la place en 1829) accompagnée d'un texte, témoignage de l'évolution des lieux, d'hier à aujourd'hui.

Le même projet a été multiplié dans 8 communes de la Communauté de communes pour créer un parcours, véritable voyage dans le temps. Pour en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur le site de la CCBA : <https://www.ccba31.fr/>

LA GRANGE

Portes ouvertes

Public et bonne humeur étaient au rendez-vous pour la journée portes ouvertes de La Grange, qui a réuni près de 500 personnes, le 18 mai dernier.



Petits et grands se sont retrouvés autour d'une programmation variée.

Après le mot du maire et l'apéritif offert par la mairie, les curieux ont pu visiter le bâtiment, tout en découvrant l'exposition autour de la poésie réalisée par les élèves de l'école élémentaire et les œuvres de Christian Gerber, exposées dans la nouvelle salle du conseil et des cérémonies.

Après un concert festif du Raouzé Band, les associations et particuliers ont proposé des ateliers pour

tous les goûts : un goûter ludique organisé par l'association de parents d'élèves Souris Petit Colibri, un atelier d'impression 3D animé par l'association Info@Lèze et la dictée mensuelle de Catherine Puységur.

Les nombreux participants ont ensuite pu assister, en terrasse, au concert de la chorale de l'école de musique Chœur à Lèze, et de la prestation vocale d'Emma, une jeune lagardelloise. La journée s'est conclue par un concert piano-voix du groupe En Jazzimini.

La municipalité tient à remercier les différents intervenants et le public, qui ont répondu présent pour découvrir ce nouveau lieu, et partager un moment de détente et d'échange.



Les lagardellois peuvent désormais profiter de l'ouverture régulière du café culturel le mercredi de 15h à 18h, le vendredi de 16h30 à 20h30 et le samedi de 15h à 19h, ainsi que lors des différentes animations. Les actualités du café culturel sont disponibles sur le site de la mairie : <https://www.lagardellesurleze.fr/>

Une nouvelle salle des cérémonies

Au rez-de-chaussée de La Grange, une nouvelle salle de 150 m² accueille désormais les cérémonies et les réunions du conseil municipal.



VIE ASSOCIATIVE

« Les petits canailous » exposent leurs créations

Durant quelques heures, la crèche associative « Les petits canailous » s'est transformée en musée. Une exposition baptisée « Totem », fruit du travail des enfants et de l'équipe de la crèche, a su ravir les parents venus découvrir les nombreuses créations.



La démarche se voulait créative et artistique, avec l'envie de mettre en lumière les réalisations et les réflexions quant aux choix de ces ateliers en adéquation avec le développement de l'enfant.

5 espaces étaient proposés : un film « une journée chez les bébés canailous », la sensibilisation au respect de la Nature, la pose de son empreinte et l'expression en peinture ou au feutre, des propositions sensorielles dans l'obscurité et enfin les saisons.

Toutes les productions ont été faites à partir de matériaux de récupération. Certaines de ces réalisations sont actuellement présentées à la médiathèque municipale. Vous pouvez venir les découvrir jusqu'à la fin de l'été !

Le club de judo a fêté ses 50 ans !

« Notre club, c'est avant tout un état d'esprit sportif et convivial, une envie de partager, chacun son rythme pour un judo loisir ».

Ces quelques mots, prononcés lors du discours d'accueil, résument à eux seuls, le succès et la longévité du club qui vient de fêter ses 50 ans.

Réunis dans le parc le 22 juin dernier, le maire a remis la médaille de la ville à Jean DUHAMEL, Guy SEITZ et Georges MANRIC, trois bénévoles qui ont marqué l'histoire du club et contribué à ce beau succès.



Taekwondo : une athlète aux jeux paralympiques !



Sophie CAVERZAN, athlète du club de Taekwondo représentera les couleurs de la France et surtout celles de Lagardelle-sur-Lèze aux jeux paralympiques de Paris, le 30 Août prochain.

Après sa médaille de bronze au championnat du monde et sa médaille d'argent au championnat d'Europe, les jeux paralympiques seront la prochaine grande étape de son parcours sportif.

Souhaitons-lui le meilleur, afin qu'elle puisse réaliser son rêve en obtenant la plus belle médaille !
Renseignements : 06 61 82 84 36

VIE ASSOCIATIVE

L'école de pêche championne départementale !



L'école de pêche a remporté, début juin, le challenge départemental de pêche et devient donc championne du département, devant 9 autres équipes en compétition.

Le saviez-vous ? Une AAPPMA, est une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique. Elle s'occupe de l'entretien des parcours de pêche et des lâchers de truite.

Toute l'année, l'association prend en charge la surveillance des parcours labellisés par la fédération à Lagardelle, Beaumont, Labarthe et Saint-Sulpice.

C'est un rôle primordial que la surveillance des eaux et des poissons mais aussi des parcours de pêche. Conscients de l'importance de l'entretien de la Lèze, son rôle est essentiel pour l'avenir de la pêche dans la vallée !

Informations : aappmavalleeleze@orange.fr ou aappmavalleeleze.webnode.fr

En avant la musique !



Envie de faire de la musique ? L'école de musique vous propose des cours individuels accessibles à tous niveaux (piano, guitare, batterie, chant, flûte, accordéon, etc.).

Côté cours collectifs, les adultes trouveront leur bonheur à la batucada ou à la chorale, tandis que les enfants ne seront pas en reste avec l'éveil musical des 4-6 ans, la formation musicale (solfège) et l'initiation chant/percussions des 6-9 ans.

Pour les musiciens ayant déjà 2-3 ans de pratique, retrouvez-nous pendant les vacances d'automne

pour un atelier de pratique en groupe !

L'école de musique de Lagardelle, c'est aussi des temps forts tout au long de l'année : concert aux chandelles en décembre, représentations de la chorale « Chœur à Lèze », projets musicaux transverses, auditions de fin d'année... et bien sûr la fête de la musique !

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 seront ouvertes dès la mi-juillet en scannant le QR Code. Pour ceux qui hésitent encore, vous pourrez venir rencontrer l'association et vous inscrire au forum du 7 septembre prochain.

Informations : ecoledemusique31@gmail.com ou 06 46 44 48 29



Notez-le !

Dans le cadre du jumelage de la commune avec la ville de Bassano in Teverina, le COJEIL prépare la venue de nos amis italiens. Du 4 au 7 octobre prochain, de nombreuses animations seront proposées. Une soirée ouverte au public aura lieu le samedi 5 octobre au café culturel. Dans le parc de la mairie, un tournoi de tir à l'arc sera organisé, ainsi que des ateliers d'initiation le dimanche 6 octobre.

JEUNESSE

Des jardiniers en herbe à l'école élémentaire



En mars dernier, l'association « Arlequin, cultivons pour demain », est intervenue à l'école élémentaire pour réaliser des plantations avec les enfants et leur apprendre à cultiver fleurs, fruits et légumes. Un partenariat école / association / mairie avait été mis en place pour la réalisation de ce projet.

Les élèves ont réalisé la plantation d'une haie (photinia, fusain du japon, céanothe, laurier tin, etc.) avec l'aide des services techniques de la com-

mune et les membres de l'association « Arlequin, cultivons pour demain ». Les enfants ont maintenant pour mission d'apporter soins et arrosages aux végétaux plantés durant les périodes scolaires, l'association prendra le relais durant les vacances.

« Un océan de solutions »

Depuis le mois de mars, les élèves de l'école élémentaire ont travaillé avec Martine LATASTE, artiste plasticienne, autour d'un projet de création artistique sur le mur de la salle des fêtes.

Tortue, baleine, poulpe, etc. chaque dessin a préalablement été élaboré en classe, avant d'être réalisé en peinture. Cette fresque des fonds marins a été baptisée « un océan de solutions » par les enfants.



Le 14 juin dernier, la fresque a été inaugurée en présence de la municipalité, des enfants et des parents, de l'équipe enseignante et de l'artiste.

Une cérémonie citoyenne symbolique pour les jeunes lagardellois



La commune organisait, le samedi 20 avril, une cérémonie de citoyenneté, dédiée à la remise de leur première carte électorale aux jeunes lagardellois. Floréal MUNOZ, le maire, a pris la parole afin de souhaiter la bienvenue aux participants et les remercier pour leur présence.

« Voter, c'est être acteur et actif dans la société, c'est vouloir décider et non subir. Vous représentez la jeunesse de notre pays et vous êtes l'avenir de notre société. C'est à vous de lui apporter les chan-

gements que vous souhaitez et les valeurs dans lesquelles vous vous reconnaissez. »

La cérémonie s'est achevée par la remise de la carte d'électeur et du livret du citoyen, suivie d'un moment d'échange autour d'une collation offerte par la municipalité.

NOTEZ-LE

Forum des associations



Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations est un moment privilégié pour s'informer et découvrir de nouvelles activités dans la commune : sport, loisirs, patrimoine, solidarité, etc.

Le tissu associatif lagardellois vous donne rendez-vous le **samedi 7 septembre**, de 9h à 12h, place de l'Espace associatif 1901, pour une matinée d'échanges et de rencontres.

Des services publics près de chez vous !

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : au plus près de chez vous, des agents vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien. Ces services sont totalement gratuits et ont lieu à la mairie (sur rendez-vous).

- **Mission locale** : permanence le mardi de 9h à 12h les semaines impaires
Sur rendez-vous au 09 70 22 05 04
- **France services** : permanence le mardi de 14h à 16h
Sur rendez-vous au 05 61 50 99 00
- **Conseiller numérique** : permanence le mercredi de 9h à 12h
Sur rendez-vous au 05 61 50 99 00

Fermeture du réseau cuivre

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. À Lagardelle-sur-Lèze, au plus tard en janvier 2026, le réseau cuivre sera définitivement fermé. Les services internet ADSL et les lignes de téléphonie fixe seront arrêtés. L'accès à internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant : la fibre optique.

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix, pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée à vos besoins, avant la date de fermeture.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Maël BISSIRIER JAY
le 01/04/2024
- Noé GEORGES
le 29/05/2024

Mariages

- Christophe MORERE
et Marion PESCIO
le 06/04/2024
- David DUBOS
et Pauline VINCENSINI
le 20/04/2024

- Nicolas FREYDIER
et Erika Loriato
le 11/05/2024
- Lucas CROS
et Marion JONCQUEZ
le 01/06/2024
- Joris DUFFAUD
et Alexia SUAREZ
le 08/06/2024
- Oliver FRANCK
et Laëtitia DYLEWSKI
le 22/06/2024

Décès

- Marinette CERVASEL
le 20/02/2024
- Raymond DUFAUT
le 17/04/2024
- Christiane JACQUET
le 26/04/2024
- Angèle MIGUEL
le 15/05/2024
- Paquerette HEBRARD
le 20/05/2024

- Santina FONTEBASSO
le 27/05/2024
- Guy CALESTROUPAT
le 09/06/2024

Lagardele

* en fête *

9•10•11•12 AOÛT 2024
autour de la salle des fêtes

9 août *

18h • Ouverture de la fête
22h • Soirée avec DJ MACH PROD

10 août

14h30 • Concours de pétanque
(doublette)
22h • Bal avec SAHARA

11 août *

11h • Messe
12h • Dépôt de gerbes & apéritif
(offert par la mairie)
14h30 • Concours de pétanque
(triplette)
18h • Sangria (offerte par le comité)
& Bandas Bisto de Nas
22h • Bal avec HEPTAGONE

12 août

14h • Concours de pétanque
(doublette)
19h30 • Repas « Cassoulet »
21h30 • Soirée spectacle
« SHOW DEVANT »
* par le Robinson